

1. LA VISION PROCHE LES ABORDS D'ÉCOLES



Les particularités : les abords d'écoles

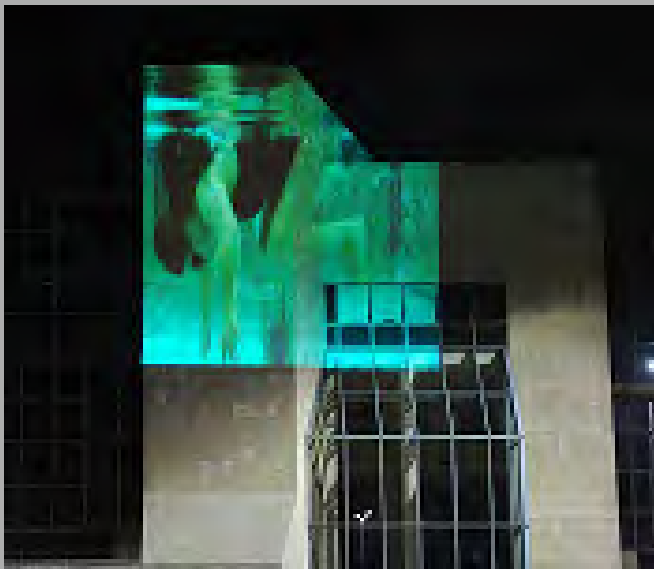
LES ABORDS D'ÉCOLES
PREMIÈRES PISTES

- Signaler une **fonction** particulière
- Apporter un côté **ludique**

1. LA VISION PROCHE
LES PARTICULARITÉS : LES ABORDS D'ÉCOLES



Situation existante (photos)



«Possibles» (images de références)

1. LA VISION PROCHE

LES PARTICULARITÉS : LES ABORDS D'ÉCOLES

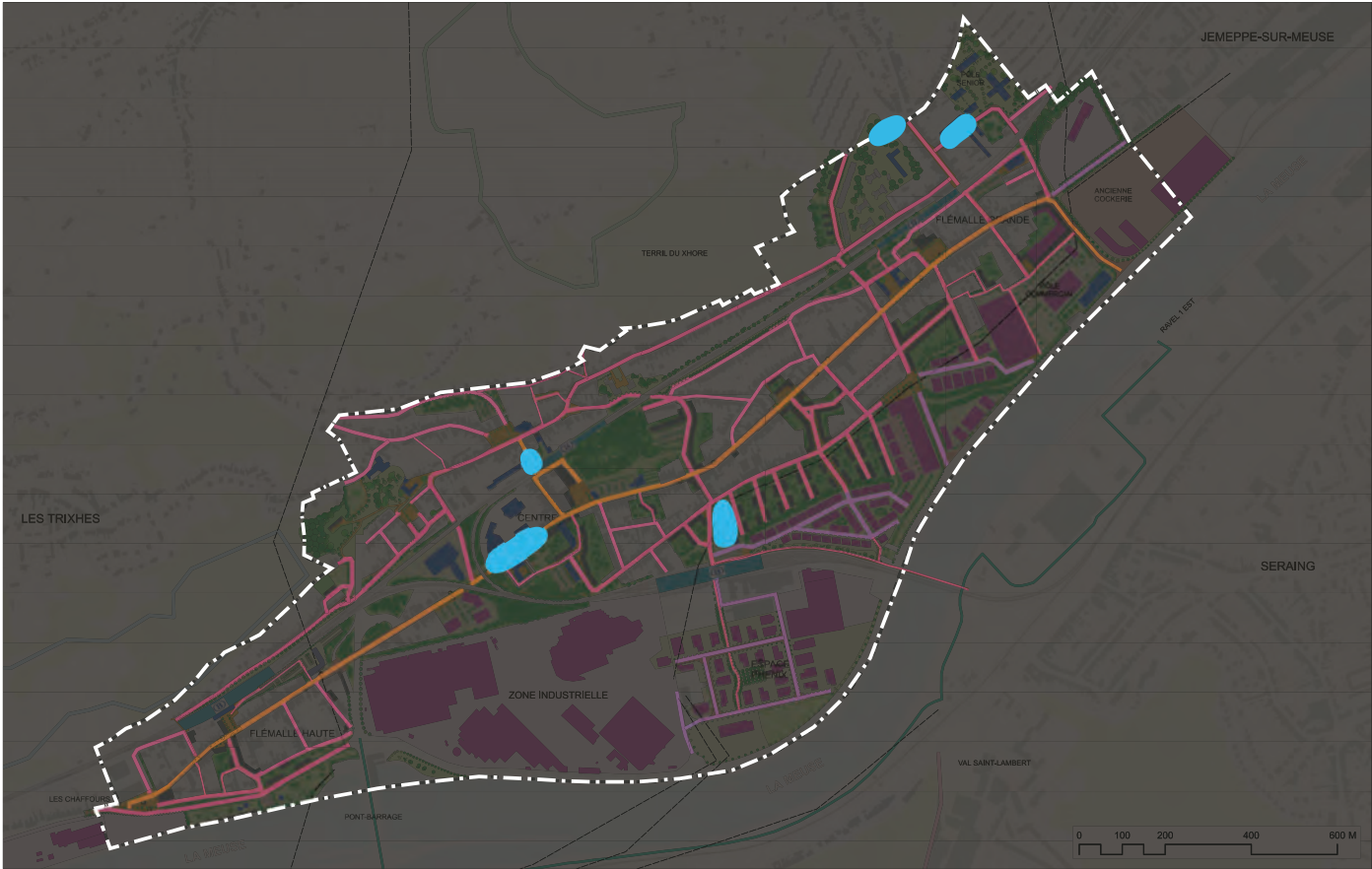
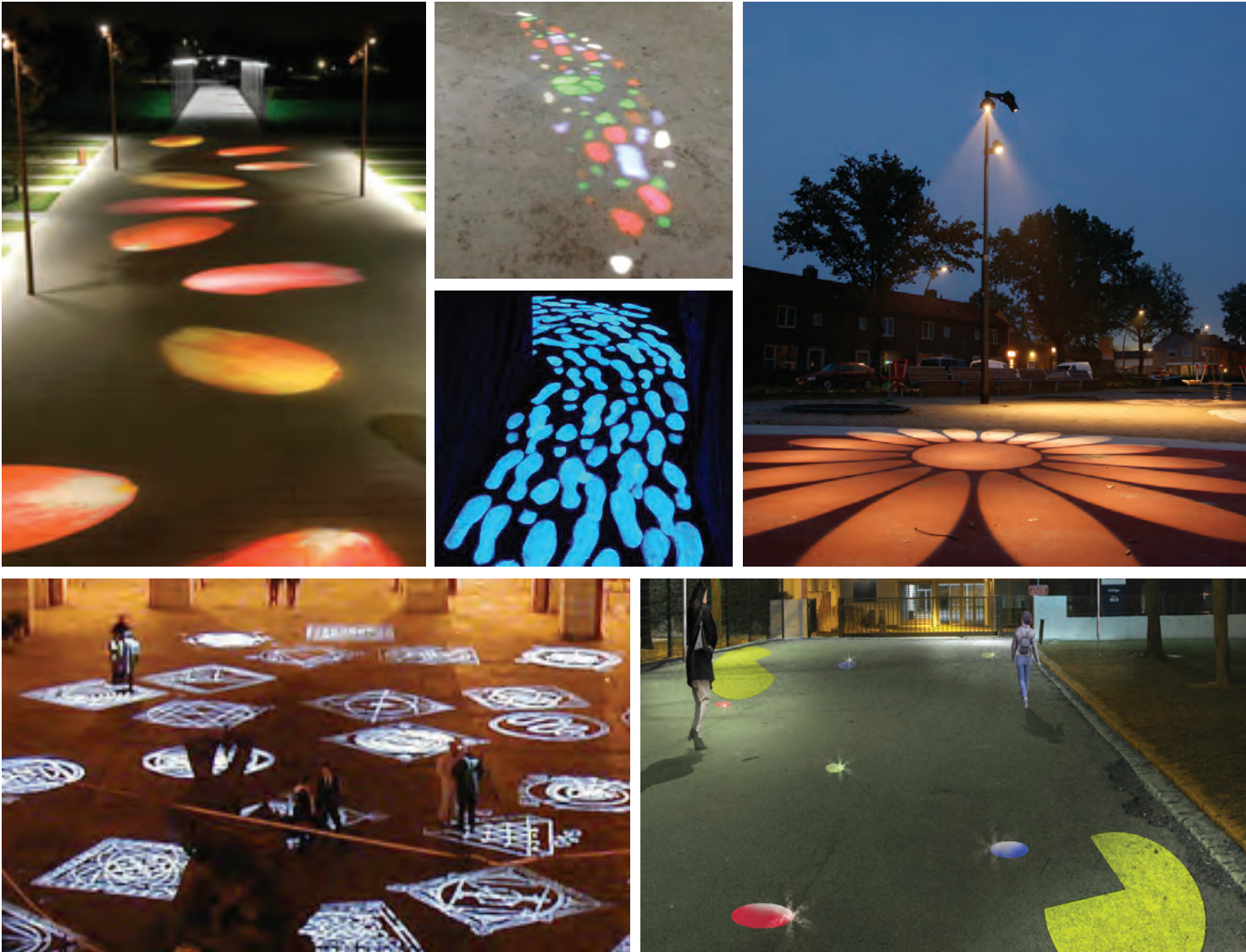
RECOMMANDATIONS

Principe général : Traiter tous les sites scolaires de la commune avec un langage commun .

- **Projections colorées au sol de motifs de type «enfantins»** aux abords de toutes les écoles flémalloises

Nous recommandons que tous les sites scolaires de la commune profitent de telles installations, avec un langage commun ,dans le but de créer un «fil rouge» sur tout le territoire. Les motifs projetés peuvent bien sûr différer d'un endroit à l'autre, faisant par exemple l'objet d'une participation des élèves ou des habitants du quartier.

Ambiances suggérées (images de référence)



Comme expliqué dans la phase I de notre étude «Recommandations - Plan Lumière», le thème des abords d'écoles est un **thème incontournable** lorsqu'on s'intéresse aux caractéristiques de la commune de Flémalle ; en effet, le nombre de sites scolaires y est particulièrement élevé.

L'entité du Centre ne fait pas exception ; la carte ci-dessus montre les **sites scolaires présents dans le périmètre** (existants ou projetés par le master-plan).

Ci-contre sont reprises les **recommandations** applicables à ces lieux, issues du Plan Lumière.